

Le procès sur de fausses nouvelles et sur des menaces d'alliés de Bolsonaro contre le Tribunal Suprême s'ouvre



Brasilia, 17 juin (RHC) Le Tribunal Suprême Fédéral du Brésil a repris aujourd'hui le procès sur l'enquête des fausses nouvelles et des accusations et des menaces sur les réseaux sociaux contre des ministres de cette cour par des alliés du président Jair Bolsonaro.

Le 10 juin, le Tribunal Suprême Fédéral a commencé l'audience qui définira si l'investigation des fausses nouvelles est légale et si elle peut donc suivre son cours ou si elle doit être annulée.

De l'avis du juge Edson Fachin, du Tribunal Suprême Fédéral, la procédure est constitutionnelle à condition qu'elle respecte les normes établies.

Les 10 autres magistrats de ce tribunal analyseront ce mercredi l'action du parti Réseau de Soutenabilité présentée l'année dernière pour mettre en cause la façon d'ouvrir l'enquête.

Sur ordre du tribunal, le 27 mai la police fédérale a effectué 29 perquisitions et la saisie de documents politiques. Elle a procédé aussi à l'arrestation de chefs d'entreprise et d'autres partisans de Bolsonaro concernant ce thème.

Les ordres judiciaires ont été appliqués dans les États de Rio de Janeiro, de Sao Paulo, de Mato Grosso, de Paraná et de Santa Catarina ainsi que dans le district fédéral.

Une des cibles a été le président du Parti Trabalhista Brasileiro, l'ancien député Roberto Jefferson, qui avait une adresse enregistrée par les agents fédéraux dans un site à Rio.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/225971-le-proces-sur-de-fausses-nouvelles-et-sur-des-menaces-dallies-de-bolsonaro-contre-le-tribunal-supreme-souvre>



Radio Habana Cuba